



THE CANADIAN MOTION PICTURE DISTRIBUTORS ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES DISTRIBUTEURS DE FILMS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

18 janvier 2008

**LA POLICE DE CALGARY PROCÈDE À UNE ARRESTATION EN LIEN AVEC LA LOI
CANADIENNE INTERDISANT L'ENREGISTREMENT PAR CAMÉSCOPE**

Un résident de Calgary accusé de l'enregistrement illégal de "Sweeney Todd"

CALGARY, AB – Le 21 décembre 2007, un homme de Calgary a été accusé d'avoir enregistré avec son caméscope le nouveau film "Sweeney Todd: The Demon Barber of Fleet Street" au Empire Studio Country Hills à Calgary. La direction du cinéma, croyant que le suspect enregistrerait le film le jour même de sa sortie en salle, a immédiatement contacté le service de police de Calgary. La police a par la suite procédé à son arrestation. Le résident de Calgary est accusé d'avoir enfreint l'article 432 du Code criminel du Canada, qui interdit l'enregistrement de films dans les cinémas canadiens. Le suspect se présentera pour la première fois en cour le 1^e février 2008.

En juin dernier, le gouvernement canadien a mis en vigueur l'article 432 avec l'appui de l'Industrie canadienne du film, incluant les acteurs, réalisateurs, producteurs, gestionnaires et employés de cinémas qui pressaient le gouvernement d'agir et de s'attaquer de façon urgente à l'enregistrement de film en salle par caméscope qui cause des effets néfastes à l'industrie du film locale et internationale. "Avant que la loi soit adoptée, les mesures en vigueur ne permettaient pas d'agir, même lorsque des individus se faisaient prendre de façon répétitive à enregistrer par caméscope dans les cinémas. Grâce à la nouvelle loi en vigueur, la police locale peut maintenant contribuer à réduire le vol de films lors de leur projection à l'écran," explique Mike Robinson, directeur des opérations anti-piratage en Amérique du Nord. "Nous félicitons le service de police de Calgary d'avoir réussi à freiner ce voleur de films."

L'enregistrement par caméscope au Canada

Le piratage relié à l'enregistrement par caméscope représente le plus grand risque auquel l'industrie du film doit faire face mondialement. Un seul enregistrement peut entraîner la production et la distribution de millions de copies et téléchargements illégaux dans le monde entier. Les voleurs qui enregistrent les films sont souvent associés directement à des réseaux criminels hautement organisés qui retirent d'importants profits de ces activités. Les pirates qui enregistrent des films sont souvent associés directement avec des «groupes de distribution» qui offrent illégalement des copies de films, jeux vidéo et logiciels sur Internet. Une copie enregistrée peut être utilisée pour produire une quantité illimitée de DVD, distribués à travers le monde et sur Internet, entraînant une avalanche de téléchargements illégaux. La copie et la distribution de DVD illégaux constituent des activités très lucratives et dans plusieurs cas, les réseaux criminels utilisent la vente de DVD piratés pour financer d'autres sortes d'activités criminelles.

L'Association canadienne des distributeurs de films

L'ACDF se fait le porte-parole des principaux studios de la Motion Picture Association of America (MPAA), dont les divisions de distribution, de télé à la carte, des émissions de télévision t aux heures de grande écoute, ainsi que des DVD au Canada. L'ACDF enquête, offre du support durant les litiges criminels et civils générés par de tels cas, and aide à éduquer les amateurs de films au sujet des effets négatifs du piratage.

Ses membres incluent Walt Disney Studios Motion Pictures, Paramount Pictures, Sony Pictures Entertainment Inc., Twentieth Century Fox Film Corporation, Universal City Studios LLLP et Warner Bros. Entertainment Inc.

Le piratage de films

Une étude complète ayant pour but de dresser un portait précis des conséquences du piratage sur l'industrie du film, incluant, pour la première fois, les pertes dues au piratage Internet, a récemment calculé que les studios liés à l'ACDF ont perdu 6,1 milliards \$US au piratage mondial en 2005. Le piratage affecte une grande variété d'artistes, fabricants, distributeurs, producteurs, détaillants, gestionnaires de cinéma, employés, consommateurs et gouvernements, et est reconnu comme un problème sérieux et croissant à travers le monde.

Available in English

Pour de plus amples renseignements sur l'ACDF, visiter le site à www.cmpda.org.

Pour de plus amples renseignements sur la MPAA et ses activités internationales, visiter le site à www.mpa.org.

Pour de plus amples renseignements ou pour prendre rendez-vous pour une entrevue, veuillez contacter:

Valérie Dupuis
High Road Communications
Tél: (514) 908-0110 poste 312
Courriel: vdupuis@highroad.co

Sarah Ward
High Road Communications
Tél: (416) 644-2271
Courriel: sward@highroad.com